

Déclaration d'action civique et de mémoire

20
24



L'UNC ET LE SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Forces morales et cadets de l'UNC

En 2024, la déclaration d'action civique et de mémoire rédigée par le comité consultatif d'action civique et de mémoire (CCACM) intitulée : « **L'UNC et le service national universel. Forces morales et cadets de l'UNC** » est un document d'information à diffusion interne et externe.

Il vise à mieux faire connaître le service national universel (SNU) et la complémentarité entre ce dispositif et l'Union nationale des combattants (UNC).

Troisième volet d'un triptyque composé des déclarations d'action civique et de mémoire du CCACM de l'UNC en 2022, **L'UNC et les OPEX/OPINT¹**, et en 2023 : **L'UNC et les réserves. Esprit de défense et résilience**, le présent document s'y réfère et emprunte certaines de leurs données.

Puisse le présent document contribuer à établir le lien et le liant intergénérationnels, indispensables à l'UNC, pour s'assurer un auditoire et un recrutement plus larges, contribuer à son rayonnement, renforcer sa cohésion et assurer son avenir en s'adressant à une population d'adolescents, susceptibles de rejoindre, à terme, ses rangs.

*

Afin d'en faciliter la lecture et son exploitation, la présente déclaration d'action civique et de mémoire 2024 comprend, deux parties distinctes :

- une présentation, actualisée, du service national universel,
- une étude sur la complémentarité entre l'UNC et le dispositif SNU via son rôle dans le renforcement des forces morales de la Nation et l'initiative des cadets de l'UNC.

¹ Dans les lignes qui suivent, sous le vocable OPEX/OPINT s'entend tout militaire - femme ou homme - ayant servi sous les armes en opérations extérieures ou intérieures.

1^{re} PARTIE

Le service national universel (SNU)

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes Français, filles et garçons, âgés de 15 à 17 ans, soit à partir de la classe de 4^e, complémentaire de l'instruction obligatoire dispensée par l'Éducation nationale tout au long de leur vie scolaire. Tous dits « volontaires », ces jeunes peuvent ne pas être scolarisés.

« Il ne s'agit pas de réinventer le service militaire, il s'agit de donner à la jeunesse de France des causes à défendre, des combats à mener dans le domaine social, environnemental, culturel. »

(Vœux d'Emmanuel Macron président de la République, aux forces vives, le 30 janvier 2018).

Le SNU ambitionne **quatre objectifs**.

- Renforcer la **cohésion nationale** en développant une culture de l'engagement.
- Garantir un **brassage social et territorial** de l'ensemble d'une classe d'âge.
- Accompagner l'**insertion sociale et professionnelle des jeunes**.
- Valoriser les **territoires**, leur dynamique et leur patrimoine culturel.

Le dispositif SNU, exposé dans les lignes qui suivent, correspond aux données récentes communiquées par les instances gouvernementales et prend en compte les évolutions 2023-2024.

En 2024, **4 séjours** ont été proposés, avec des adaptations et aménagements dus, notamment en région parisienne, à la tenue des Jeux olympiques et paralympiques (cf. sites SNU et le site aide sociale <https://www.aide-sociale.fr/service-national-universel/#etape2> ²

LE SNU : UN ENGAGEMENT EN DEUX PHASES

Le SNU est un dispositif de formation à la citoyenneté composé de deux phases obligatoires d'une durée de deux semaines environ chacune : **un séjour de cohésion** et une **mission d'intérêt général (MIG)**.

Chaque jeune peut suivre par la suite, s'il le souhaite, une période d'engagement de trois mois minimum auprès d'une structure agréée (cf. site SNU).

1 - Une première phase

Obligatoire et d'une durée de douze jours, la première phase est axée sur la cohésion et s'inscrit dans un cadre national.

Cette phase propose une **expérience de vie collective**, en « brigade » de 200 jeunes, pour une durée de deux semaines, **dans une région différente de la région d'origine**. Le choix est imposé et vise à faire connaître une autre région de France.

Les jeunes sont dotés d'un uniforme aux couleurs du SNU, fourni gratuitement, qu'ils peuvent conserver par la suite.

Les jeunes sont mis dans des conditions propices pour découvrir la vie en communauté, créer des liens nouveaux, développer une culture de l'engagement et de l'initiative. Ils sont incités à prendre, naturellement, leur place, en tant que futur citoyen, au sein de la société française.

² Ce site est le mieux présenté et le plus complet. Il informe en particulier sur le dispositif SNU dans les DOM-COM et sur la possibilité d'inscriptions individuelles.

Répartis dans des compagnies puis des « maisonnées », généralement dans des locaux d'internats ou de centres de vacances, ils sont logés par chambrées de 10, non mixtes, du même âge.

Chaque centre est dirigé par un directeur (ou une directrice), assisté par des conseillers éducatifs et d'encadrement (dont des réservistes, cf. II^e partie), ainsi que des gestionnaires. Spécialement formés pour encadrer le SNU, ces **adultes expérimentés** (hommes et femmes) sont, au quotidien, aux côtés des jeunes du SNU, supervisent la vie courante, veillent à l'animation et participent aux conseils de maisonnées.

La vie en collectivité est le fil rouge durant toute la durée du séjour. Elle est matérialisée par une participation systématique aux tâches domestiques de la maisonnée (service des repas, nettoyages, gestion des déchets, etc.) mais aussi une implication dans la préparation et l'organisation des différentes activités de la journée.

Le programme d'une journée type est le suivant :

- réveil à 6h30, suivi du salut aux couleurs (lever du drapeau et chant de *La Marseillaise*),
- participation à des modules nationaux et à des journées obligatoires « colorées ». (Cf. *infra*),
- tests et bilans personnels (santé, compétences, etc.),
- extinction des feux à 22h30³.

Inscrit dans un cadre national et réparti sur 12 jours, le programme de cohésion comprend un tronc commun durant lequel sont abordés des thèmes transversaux : activités physiques, sportives et de cohésion, développement durable, autonomie, santé et prévention des addictions.

Des modules nationaux obligatoires y sont présentés : valeurs de la République, sécurité intérieure, prévention et secours civiques de niveau 1 (initiation au code de la route, secourisme, sport, cours sur la citoyenneté et présentation des institutions françaises et européennes).

Outre une journée défense et mémoire (JDM), trois journées « colorées » sont dédiées à la préparation de projets en vue de la MIG (cf. *infra*) dans les domaines de la défense, de la mémoire et des sports (en 2024, les Jeux olympiques et paralympiques).

Un éventail de MIG possibles est présenté. Les MIG retenues sont préparées avec l'encadrement, afin que chacun des jeunes reparte avec un projet concret en main.

2 - Une deuxième phase

Elle est obligatoire, d'une durée de deux semaines, et est organisée autour d'une MIG.

A la suite du séjour de cohésion et dans un délai d'un an, les jeunes du SNU doivent effectuer, à proximité de chez eux, une MIG d'une durée de deux semaines consécutives, susceptible de se dérouler durant l'été ou au cours de l'année scolaire suivante, hors temps scolaire.

Tous les domaines peuvent être abordés (santé, éducation, culture, sport, défense, solidarité, développement durable...)

³ L'utilisation du téléphone portable est interdite durant les activités programmées. Le respect de la laïcité est de rigueur.

Les jeunes peuvent aussi choisir de fractionner leur mission tout au long de l'année, à condition toutefois d'effectuer un total de 84 heures minimum.

Plusieurs types de MIG sont envisageables.

- Les jeunes du SNU peuvent apporter régulièrement leur aide à une structure locale (association ou en charge de service au public) : clubs sportifs locaux, sapeurs-pompiers, EPHAD, maisons de retraite, etc.
- Ils ont aussi la possibilité de participer à un projet d'intérêt général local existant et ponctuel comme l'organisation d'événements culturels ou sportifs, des chantiers de restauration du patrimoine, etc.
- Enfin, les jeunes ont la faculté de poursuivre, à plusieurs, un projet autonome d'intérêt général, accompagnés par une structure ou une association, dans un domaine particulier, (exemple dans le domaine social avec l'UNC : organisation de visites aux anciens combattants âgés, etc. Cf. 2nde partie).

Sur le site SNU (« son espace volontaire ») sont proposées des thèmes de MIG, déclinés en fonction de la mobilité, du domaine favori et des disponibilités du jeune concerné. Les modalités d'inscription y sont détaillées. L'encadrement de la maisonnée est à même de conseiller le jeune candidat pour constituer son dossier.

Une fois sa mission accomplie, la structure d'accueil remet un certificat au jeune volontaire, lors d'une cérémonie organisée en préfecture.

En guise de gratification, les jeunes reçoivent également un accès à des cours de code de la route en ligne et, au terme de la MIG, le droit à une première inscription, offerte, à l'examen du code.

En 2023-2024, il est à signaler, dans certaines régions, l'introduction de séjours de cohésion du SNU (1^{ère} phase) durant le temps scolaire via des classes et lycées engagés, en complément des séjours évoqués *supra*.

Une troisième et dernière phase du SNU est l'engagement facultatif.

Durant une période de 3 mois à 1 an, le volontaire peut, s'il le souhaite, réaliser une autre mission ou prolonger son expérience auprès de la structure d'accueil.

Tous renseignements utiles peuvent être obtenus sur le site SNU : <https://www.snu.gouv.fr>

2nde PARTIE

La complémentarité entre l'UNC et le SNU

Dès la mise en place du SNU en 2019, l'UNC s'est impliquée dans le dispositif et plus encore actuellement dans le contexte sécuritaire international.

Le CCACM a communiqué régulièrement sur le sujet, incitant fédérations et associations à s'engager plus avant dans le dispositif SNU : Déclaration d'action civique 2019 - *Le service national universel*.

A cet effet, ont été transmises références et liens utiles dirigeant vers de la documentation et des sites dédiés.

Actuellement, l'UNC est présente dans l'ensemble des phases du dispositif SNU, sous deux formes :

- l'encadrement du SNU (réservistes, militaires en retraite et anciens cadets ayant déjà réalisé un encadrement d'une promotion de cadets UNC),
- sa contribution au renforcement des forces morales (action civique et de mémoire) principalement via la phase 2 du SNU et le dispositif des cadets de l'UNC.

L'UNC a également participé à la formation de jeunes volontaires SNU en phase 1, à travers l'animation de la journée défense et mémoire (JDM), en soutien des centres du service national et de la jeunesse, dans l'animation du jeu « Décision Défense » du module 1 « Défense », en collaboration avec l'IHEDN, et durant le module 3 « Mémoire » par la présentation des missions d'intérêt général.

1 - Le rôle de de l'UNC dans l'encadrement même du SNU

Comptant dans ses rangs de nombreux réservistes⁴, un nombre variable d'adhérents, selon les régions, s'est porté volontaire pour encadrer des sessions annuelles du SNU, tant au sein de la structure administrative que de l'équipe pédagogique.

Après une phase de formation, outre le soutien logistique (organisation de la vie quotidienne des « brigades »), ces adhérents de l'UNC sont impliqués dans la préparation, la restitution, la conduite et l'animation des cours participatifs évoqués, en première phase du SNU (Cf. *supra*). Pour ce faire, sont valorisées leur expérience professionnelle (militaires, sapeurs- pompiers, enseignants...) ou leurs compétences particulières (sport...).

Ils assurent aussi un rôle d'écoute et de tutorat auprès des jeunes. Leur rôle est primordial dans l'accompagnement au quotidien et dans le choix et la préparation des MIG de la 2^e phase du SNU.

2 - Le rôle de l'UNC dans le renforcement des forces morales chez les jeunes du SNU

Dans le cas précis des volontaires du SNU, l'UNC s'inscrit dans le rôle particulier dévolu aux associations combattantes et/ou mémorielles : « *Vous êtes les ambassadeurs des armées auprès de la société civile, auprès de nos concitoyens* » (lettre du chef d'état-major des armées aux associations combattantes - 2021).

⁴ Déclaration d'action civique 2023, *L'UNC et les réserves* et charte d'engagements en faveur de la réserve opérationnelle entre le secrétariat général de la garde nationale et l'UNC.

Association combattante, l'UNC réunit en son sein les 3^e et 4^e générations du feu. Elle contribue au renforcement des forces morales de la Nation et à une meilleure connaissance des armées, ainsi que du rôle du citoyen dans la défense du pays. Son action se situe « à hauteur d'homme ».

Dans le cas particulier du SNU, aux différents postes occupés par les adhérents de l'UNC dans ce dispositif, ces derniers transmettent un ensemble de valeurs, par leur exemple et leur action, contribuant à la construction de la personnalité de ces jeunes adolescents, futurs citoyens à très court terme.

Ainsi contribuent-ils à développer chez eux l'émulation, l'entraide, le respect d'autrui, sans oublier l'ouverture d'esprit, le sens de l'effort et la confiance en soi. Autant de valeurs mises en œuvre au sein des armées, particulièrement en opérations ou en situation de crises.

En outre, dans un domaine plus spécifique, ils contribuent à l'éveil et au développement chez ces jeunes de l'esprit de défense et de la résilience.

Autant d'étapes de préparation à une pleine citoyenneté, par la prise de conscience de leur place dans la société et dans le dispositif de défense de notre pays.

3 - Une matérialisation de l'implication de l'UNC dans le dispositif du SNU : les cadets de l'UNC

Le dispositif des cadets de l'UNC s'inscrit, principalement, dans le cadre des MIG de la phase 2 du SNU (Cf. 1^{re} partie).

Il contribue à la construction de leur citoyenneté (Cf. *supra*), grâce à un dispositif original, plus structuré, relevant à la fois du développement du patriotisme, du travail de mémoire et de l'aide sociale, en portant l'accent sur le lien intergénérationnel.

31 - Patriotisme

Sont enseignés le sens et la symbolique des cérémonies mémorielles ainsi que des rudiments de phaléristique⁵ afin de permettre aux jeunes cadets de mieux comprendre les médailles portées par les anciens combattants et ainsi de faciliter les futurs échanges intergénérationnels. Des porte-drapeaux sont formés, qui essaient, par la suite, au sein des associations locales de l'UNC ou des associations mémorielles et/ou combattantes qui ne disposent plus de porte-drapeaux valides.

Les jeunes découvrent ainsi l'action civique, la fierté d'être Français et de pouvoir l'afficher.

Des contacts et des relations suivies avec des unités militaires, des visites de leurs installations, contribuent à une meilleure connaissance des forces armées (composantes/rôles/mode de recrutement) et au renforcement des liens Armées/Nation souhaité par les hautes instances militaires.

Ces échanges avec les unités militaires sont établis afin de permettre aux jeunes de mieux appréhender la diversité des opportunités d'intégrer les forces armées. Le retour d'expérience confirme que ces visites ont été à l'origine d'intégration dans les écoles militaires, d'engagements dans l'armée d'active et dans la réserve opérationnelle.

⁵ Science auxiliaire de l'histoire qui étudie les ordres, les décorations et les médailles.

32 - Travail de mémoire

Des visites de musées et de lieux de mémoire sont organisées. Des MIG comprennent des réhabilitations de sites à valeur mémorielle.

Riche de ses adhérents, anciens combattants de Corée, d'Indochine, d'AFN et d'OPEX, l'UNC dispose d'un atout et d'une légitimité indéniables dans le domaine de la construction de la citoyenneté et du développement des forces morales.

Toutes et tous ont connu la guerre, sous toutes ses formes, et des situations conflictuelles variées, sans oublier leurs familles (parents, épouses, enfants, veuves, orphelins). Autant d'expériences à transmettre, et transmises, aux jeunes générations, au nom du travail de mémoire, mais aussi pour leur insuffler les valeurs patriotiques de notre pays, les armer moralement, face à l'adversité en général et aux situations de crises à venir.

La mémoire des anciens combattants, jeunes et moins jeunes, est matérialisée par le choix d'un nom et un baptême de promotion, qui auront valeur d'exemple et de souvenir prégnant pour le groupe de cadets concernés.

33 - Aide sociale

Des rencontres avec des anciens combattants âgés visent à rompre leur solitude. Leur parrainage par des cadets renforce le lien intergénérationnel. Au contact de ces anciens, les cadets développent une approche originale et concrète de l'histoire de notre pays, via les témoignages recueillis et la connaissance de vécus, souvent riches d'expériences et d'enseignements. Cette démarche vise à faire découvrir, ou redécouvrir, des notions telles que le respect des anciens, la politesse, l'empathie, l'écoute, la solidarité, le sens de l'initiative.

Il en est de même avec les Opex et Opint, jeunes et moins jeunes, l'UNC comptant plus de 10 000 Opex dans ses rangs. Auprès d'eux, les cadets de l'UNC sont sensibilisés aux aspects des guerres modernes, aux carrières dans les armées et aux problèmes concrets de réinsertion sociale rencontrés lors du retour dans la vie civile, notamment pour les blessés physiques et psychiques (syndrome post-traumatique).

Fin 2024, le dispositif des cadets de l'UNC, qui monte régulièrement en puissance depuis 2020, aura formé un total de plus de 600 jeunes, avec une particularité : l'encadrement est renforcé par des cadets des promotions précédentes.

Un vade-mecum du cadet de l'UNC, très documenté, rédigé par le groupe de travail national jeunesse de l'UNC, rassemble toutes les informations utiles. Il peut être obtenu auprès de son président : gtn.jeunesse.unc@gmail.com

De même toutes précisions sur les activités des cadets dans les différents départements où ils sont implantés (Cf. lien vers la page Facebook des cadets de l'UNC : https://www.facebook.com/groups/570476377269178/?locale=fr_FR)

CONCLUSION

L'engagement de l'UNC dans la mise en œuvre du dispositif SNU est la matérialisation d'une politique délibérée de sensibilisation, d'information et de recrutement en direction des jeunes de notre pays.

En les informant, en les encadrant dans les différentes phases du SNU et via les cadets de l'UNC, l'UNC contribue à l'apprentissage de leur citoyenneté et au renforcement des forces morales de la Nation.

Ce faisant, l'UNC, association combattante est là dans son véritable « cœur de métier ».

Composante de la défense de notre pays, elle continue à rester fidèle aux fondamentaux qui l'ont guidée, en toutes circonstances, depuis plus d'un siècle d'existence. *De facto*, elle est une sentinelle de la Nation.

Dans le contexte international actuel, elle est en phase avec la déclaration de l'actuel ministre de la Défense, Monsieur Sébastien Lecornu : « *Les associations du monde combattant sont les premiers soutiens de nos armées dans le monde civil.* » (interview dans *La Voix du Combattant* le mensuel de l'UNC, juin-juillet 2023).

Conditions de recueil des informations :

- Archives et documentation UNC (*La Voix du Combattant*/publications du CCACM sur le thème du SNU).
- Contributions et relectures des membres du CCACM.
- Recherches effectuées sur internet et les sites des ministères des Armées et de l'Éducation nationale.
- Médiathèque de l'Académie militaire de Saint-Cyr - Coëtquidan (AMSCC).
- Vademecum des cadets de l'UNC.
- Colloque sur les forces morales, organisé le 15 janvier 2024 par l'Observatoire des forces morales du CREC de l'AMSCC. Intervention du général de corps aérien (2S) Hervé Longuet : « *Les associations mémorielles et/ou combattantes et le renforcement des forces morales de la Nation* ».
- *Actu du président* n°88 (janvier 2024).